

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille vingt, le huit du mois de septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé à l'Oustau Calendal, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

Présents :

Mmes FIGARELLA, GOBET, HATEMIAN-SOLARI, LABI-MALAKIAN, LAFAYSSSE, LOVERA, MATEO, PADOVANI FAURE-BRAC, SAGAUT, VAUTRIN, VEILEX.

MM. BARRAL, BOYER, BURZIO, CHAIX, CHAUSSIDIÈRE, DENONFOUX, DE SOUSA, DE CANEVA, FAVIER, FIGAROLI, JULLIEN-FIORI, MACHERAS DE MONTILLET, MAS-FRAISSINET, MORTELETTE, REYMOND.

Pouvoirs:

Mme BRUNET à M. MAS-FRAISSINET
Mme HERVE GENOVESI à Mme VEILEX

Monsieur Evan DE SOUSA a été élu secrétaire.

Objet : Marché de fourniture de carburants pour les Ateliers Municipaux et la Capitainerie du Port de Cassis. Autorisation de signature du marché.

A la demande de Madame le Maire, monsieur DENONFOUX expose à ses collègues que la commune de Cassis dispose d'une station de carburants pour les véhicules de la collectivité. Elle est située aux Ateliers Municipaux.

La collectivité dispose également de la station de carburants du Port suite à la délégation de compétence du Département pour la gestion de la zone de plaisance et des outillages du port départemental de Cassis.

Les marchés de fourniture de carburants sont arrivés à terme, il est donc nécessaire de les renouveler.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Cet accord-cadre sans minimum ni maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 02/01/2020 sur e-marchespublics.com, BOAMP et JOUE,

Vu qu'à la date limite de remise des offres fixée au 04/02/2020 à 12H00, quatre offres pour le lot 1 et 3 offres pour le lot 2 ont été reçues dans les délais,

N°67

Date de Publication
11 SEP. 2020
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
11 SEP. 2020
Date de la convocation
31 août 2020

Vu le rapport d'analyse des offres finales présenté en commission d'appel d'offres en date du 18 août 2020 ;

La Commission d'Appel d'Offres a proposé à l'unanimité au pouvoir adjudicateur de retenir les offres des candidats:

- Société PETROGARDE SAS sise ZI La Garde – 471 avenue I et F Joliot Curie – BP 20021 Toulon Cedex, pour le lot 1 pour un montant total estimatif de 128 117 € H.T. pour 4 ans.
- Société PETROGARDE SAS sise ZI La Garde – 471 avenue I et F Joliot Curie – BP 20021 Toulon Cedex, pour le lot 2 pour un montant total estimatif de 1 725 865 € H.T. pour 4 ans.

Au vu de ces éléments, le rapporteur propose au conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser Madame le Maire à signer le marché de fourniture de carburants pour les Ateliers Municipaux et la Capitainerie du Port de Cassis avec la société PETROGARDE,
- Autoriser Madame le Maire ou son représentant légal à signer tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré, le 8 septembre 2020.

Le Maire,
Danielle MILON

